



# ALBIOMA

## Communiqué de presse

Paris La Défense, le 2 novembre 2020

## *Succès de l'augmentation de capital réservée aux salariés*

La souscription à l'augmentation de capital réservée aux adhérents du plan d'épargne groupe d'Albioma s'est achevée le 12 octobre 2020. Plus de 43 % des salariés et anciens salariés éligibles ont fait le choix de participer à cette opération, la première de ce type dans l'histoire du Groupe, pour une souscription globale de près de 1,4 million d'euros.

Frédéric Moyne, Président-Directeur Général, déclare : « *Je me réjouis de cette marque de confiance de nos équipes dans l'avenir d'Albioma. Les participants à cette opération ont fait le choix d'accompagner le Groupe dans ses succès futurs, qui dépendront de notre capacité à relever les nombreux défis qui nous attendent, et en particulier celui de la conversion de nos centrales historiques à la biomasse. Nous poursuivrons cette démarche de structuration d'un actionariat salarié solide dans le futur.* »

Mise en œuvre par le Conseil d'Administration d'Albioma sur délégation de l'Assemblée Générale du 27 mai 2019, l'augmentation de capital permettait aux salariés et à certains anciens salariés des sociétés françaises du Groupe d'investir dans l'action Albioma par l'intermédiaire d'un fonds relais (le FCPE Albioma Relais 2020), à un prix unitaire de 34,48 euros correspondant à la moyenne des cours d'ouverture de l'action du 19 août au 15 septembre 2020 décotée de 20 %, et en bénéficiant, dans les conditions prévues par le règlement du plan d'épargne groupe, d'un abondement de leur employeur. Le FCPE Albioma Relais 2020 fusionnera prochainement avec le FCPE Albioma.

Les souscriptions reçues se sont traduites par l'émission, le 30 octobre 2020, de 39 927 actions nouvelles d'une valeur nominale de 0,0385 euro représentant 0,13 % du capital, soit un produit d'émission de 1 376 682,96 euros. Les actions créées, qui portent jouissance courante, ont été admises aux négociations sur Euronext Paris le même jour.

### *À propos d'Albioma*

Producteur d'énergie renouvelable indépendant, Albioma est engagé dans la transition énergétique grâce à la biomasse et au photovoltaïque.

Le Groupe, implanté en Outre-Mer français, à l'Île Maurice et au Brésil, a développé depuis 25 ans un partenariat unique avec le monde sucrier pour produire de l'énergie renouvelable à partir de la bagasse, résidu fibreux de la canne à sucre.

Albioma est aussi le premier producteur d'énergie photovoltaïque en Outre-mer où il construit et exploite des projets innovants avec stockage.

Les actions Albioma sont cotées sur EURONEXT PARIS (compartiment B) et éligibles au SRD et au PEA-PME (ISIN FR0000060402 – Mnémo ABIO).

### *Contacts*

#### **Investisseurs**

Julien Gauthier  
+33 (0)1 47 76 67 00

#### **Médias**

Charlotte Neuvy  
+33 (0)1 47 76 66 65  
[presse@albioma.com](mailto:presse@albioma.com)

[www.albioma.com](http://www.albioma.com)

